

MAI-JUIN 2019 N°303
Fusions & Acquisitions
19, parc Vatonne,
91190 Gif-sur-Yvette France
Tél. : + 33 (0)1 69 31 07 23
www.fusions-acquisitions.fr
contact@fusions-acquisitions.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef**
Marina Guérassimova
mguera@fusions-acquisitions.fr

Conseil rédactionnel*
Noël Albertus (PwC),
Olivier Barret (Sycomore CF),
Charles Beigbeder (Audacia),
Marcus Billam (Darrois Villey Maillot
Brochier), Jérôme Calvet (Nomura),
Bruno Cavalié (Racine),
Pierre-Yves Chabert (Cleary Gottlieb),
Jean-Baptiste Charlet (Morgan Stanley),
Bernard Cheysson (Cheysson
Marchadier & Associés),
Nicolas Desombre (Citi),
Yann Dever (Ondra Partners),
Christophe Estivin (In Extenso),
Eric Félix-Faure (Oaklins),
Thomas Gaucher (Clearwater Intl),
Stéphane Grandguillaume (3i),
Eric Hamou (DC Advisory France),
Sophie Javary (BNP Paribas),
Fady Lahame (Messier Maris & Associés),
Bertrand Le Galcher Baron (Invest CF),
Claude Lebescond (CA CIB),
Fanny Letier (Geneo Capital Entrepreneur)
Jérémy Marrache (Goldman Sachs),
Guillaume Mortelier (Bpifrance),
Cyrille Perard (Perella Weinberg Partners),
Matthieu Pigasse (Lazard),
Hervé Pisani (Freshfields),
Nathalie Police (Bpifrance),
Aline Poncelet (Paul Hastings),
Mathieu Remy (Clifford Chance),
Gwénaél de Sagazan (Degroof Petercam),
Hubert Segain (Herbert Smith
Freehills), Richard Thil (Rothschild),
David Zeitoun (Unibail)

** Ces personnes sont susceptibles d'être consultées
pour donner leur avis, notamment lors des Classements*

Conseiller scientifique
Jean-Pierre Bertrel
Professeur à ESCP Europe,
Président de l'Institut européen
des fusions-acquisitions

Direction commerciale
abonnement@fusions-acquisitions.fr

Fusions & Acquisitions©
est une publication bimestrielle
des Éditions Dealflow-data SAS
au capital de 10.000 €
820 108 793 R.C.S. Evry NAF 58.14Z
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire : 0618 T 86113
ISSN 1158-1468
Imprimé par Printcorp
8 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris
Prix : 160 € TTC

L'ALLEMAGNE, UN PAYS INCONTOURNABLE POUR LES INVESTISSEURS FRANÇAIS, A MANIÈRE AVEC PRÉCAUTION



par Marina
Guérassimova

Faut-il investir en Allemagne ? Cette question ne se pose pas pour les grands groupes français qui sont, tous secteurs confondus, tous implantés outre-Rhin et ce depuis de nombreuses années. Pour les grosses PME et les ETI, la nécessité d'être présentes sur le marché allemand est également une évidence. Dans de nombreux secteurs, il s'agit de l'un des principaux marchés européens ... Lorsqu'une entreprise envisage un développement international, c'est souvent l'une des premières destinations choisies par son management et ses conseils. Un marché « facile » ? Pas forcément. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte. Tout d'abord, il ne faut pas oublier les différences culturelles. Les Allemands sont très ponctuels. Ainsi, être en retard

pour un rendez-vous peut « casser » le deal. Anecdote ? Les conseils ayant une expérience sur le marché allemand vous suggéreront de ne pas vérifier... Pour être sûr de mettre toutes les chances de son côté, mieux vaut se faire bien accompagner, de préférence par des conseils parlant la même langue que le cédant (au sens figuré comme au sens propre !). Non pas que les vendeurs ne parlent pas anglais... mais cela faciliterait probablement la transaction. Un autre point important : l'Allemagne est historiquement le pays des entreprises familiales ancrées en régions. Le business a ce côté sentimental, difficilement perceptible pour les groupes à capitaux non familiaux ou pour les acteurs dont l'état d'esprit est purement financier. Pour acquérir une entreprise allemande, il faut comprendre sa culture, son âme. Offrir un bon prix ne suffit pas. C'est le projet d'entreprise qui est important, parfois bien plus que le prix offert. La transaction sera d'autant plus difficile pour un acquéreur étranger. Céder une société familiale est considéré comme une sorte d'échec par certains entrepreneurs. Céder une société familiale à un groupe étranger ? Cette perspective paraît inenvisageable pour un grand nombre d'entre eux. Et pourtant ... Les acquisitions étrangères en Allemagne existent bel et bien et sont même en croissance. La France occupe depuis de nombreuses années une place privilégiée parmi les acquéreurs étrangers outre-Rhin.

Ainsi, en 2019, les groupes français comme Engie, Essilor, Ingenico, Société Générale, La Française, Arkéa, Cegedim ... ou encore My Media Group, Sendinblue, Maisons de Famille se sont renforcés ou implantés en Allemagne. A qui le tour au deuxième semestre 2019 ?

Côté investissement allemand en France, les groupes ne sont pas moins actifs. Ainsi, le groupe Rethmann a finalisé la prise de participation de 34% dans Transdev, Intro Aviation va reprendre Corsair, Vorwerk va acquérir 30% de Degrenne et EnBW est en cours de rachat de Valeco, actif dans les énergies renouvelables. Dr Oetker a jeté son dévolu sur Alsa qui appartenait jusque là à Unilever. Hensold, a annoncé la reprise des activités majeures de Nexy... Côté start-up, l'allemand Movinga a repris la société française l'Officiel du Déménagement. Voici quelques exemples d'opérations recensées par notre publication depuis le début de l'année.